



DES EFFORTS CONSTANTS DE MAÎTRISE DES DÉPENSES POUR GARANTIR LES INVESTISSEMENTS STRUCTURANTS DU DÉPARTEMENT

Nicolas Perruchot, Président du Conseil départemental, a réuni l'Assemblée départementale pour adopter le compte administratif 2017 et voter le budget supplémentaire 2018.

A cette occasion, le Préfet, Jean-Pierre Condemine, est venu présenter le rapport des services de l'Etat et répondre aux questions des élus départementaux.

Fin 2018, l'Etat devra plus de 391 millions d'euros au Loir-et-Cher !

L'étude du compte administratif montre que les choix de la collectivité et les importants efforts réalisés permettent de conserver une situation financière saine. Cependant, les pressions restent très importantes et le Département ne peut que constater la progression inexorable des dépenses liées aux solidarités.

A cela s'ajoutent les 39,5 millions d'euros de Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) perdus depuis 2014 et les 391 millions d'euros que l'Etat doit au Loir-et-Cher pour rembourser les dépenses de solidarité nationale (RSA, APA, PCH). Ces sommes représentent une année budgétaire entière pour le Département !

Seule la très rigoureuse gestion du budget et les choix courageux réalisés permettent au Département de Loir-et-Cher de poursuivre ses investissements et de mener à bien les projets indispensables pour l'avenir du territoire : routes, collèges, très haut débit, solidarités, etc.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Budget supplémentaire : un ajustement très limité

L'ajustement budgétaire nécessaire pour 2018 est limité : + 0,6%.

En terme de recettes, le Département encaisse 4,75 millions dont :

- 2,6 millions d'euros provenant du fonds de péréquation des DMTO. Le Comité des finances locales n'a finalement mis en réserve que 15% des sommes au lieu des 50% envisagées au moment de la construction du budget primitif.
- 1,3 millions d'euros de FSD. Le Département bénéficie, plus que prévu, du fonds de solidarité entre les départements.

Côté dépenses, c'est 1,84 million d'euros qui viennent s'ajouter au budget départemental. Un ajout principalement lié aux conditions climatiques de l'hiver dernier.

En raison des nombreux épisodes neigeux, le budget consacré au dispositif de viabilité hivernale sur les routes départementales a dû être revu à la hausse et des travaux de réparations ont été nécessaires sur de nombreux axes.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12